

CONSEIL D'ADMINISTRATION – lundi 29 juin 2026 Délibération n° 2026_13

Présents avec voix délibératives :

- Mme Anne BABIAN-LHERMET, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Jean-Pierre BRENAS, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Isabelle MASSEBEUF, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)

Présents :

Monsieur Jean-Laurent LIBES, Payeur régional, M. Luc LORNAGE, Adjoint au Payeur régional, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Bénédi KODJO, Directrice Adjointe de la Régie Auvergne Numérique, M. François TEPPAZ-MISSON, Directeur Adjoint de la Régie Auvergne Numérique, Mme Lise DELPLANCQ, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, M. Christophe CELLARIER, Conseil Départemental du Cantal, M. Benoît MARIUS, Conseil départemental de l'Allier,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024,
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,
Le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » approuve le Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la Régie « Auvergne Numérique » qui se résume ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	204 718 085,00	61 672 675,00	266 390 760,00
	Recettes réalisées (1)	B	123 731 763,42	62 531 637,80	186 263 401,22
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	215 376 481,26	118 288 158,83	333 664 640,09
	Dépenses réalisées (1)	E	125 521 883,15	46 011 825,32	171 533 708,47
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 790 119,73	16 519 812,48	14 729 692,75
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	10 658 396,26	56 615 483,83	67 273 880,09
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	8 868 276,53	73 135 296,31	82 003 572,84
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	8 868 276,53	73 135 296,31	82 003 572,84

Le Président,



Bruno FAURE